

A partir des Faures

En voiture, à partir de l'appartement, continuer le chemin départemental D 538 à la montée en direction du hameau des Faures (6 ou 7 km).

Il est possible de laisser sa voiture juste après le hameau mais il est aussi possible de continuer ce chemin carrossable qui vous amènera jusqu'à Freissinières. (Réservé aux chauffeurs avertis car deux passages un peu délicats en voiture).

Après les Faures continuer jusqu'au col des Combes où trois itinéraires sont possibles:

- soit tout droit vers la zone cœur du Parc par la cabane du Parc, cabane du Gourre, cabane de la Valerette.
- soit à gauche vers la cabane de clôt Lafont et au delà vers le col de Tramouillon
- soit à droite pour descendre en direction de Freissinières.

Ces itinéraires sont assez longs, il faut prévoir la journée, un pique nique, de l'eau et de préférence une carte IGN!

Ces trois itinéraires sont conseillés à des marcheurs entraînés mais il est évidemment toujours possible de les raccourcir pour tenir compte des capacités physiques de chacun. L'itinéraire par le clôt Lafont peut constituer une boucle en prévoyant un retour par Tramouillon. Dans ce cas il est peut-être préférable de prévoir un véhicule à la cabane de Tramouillon.

Précision:

Respectez la réglementation du Parc des Ecrins qui interdit notamment la présence de chiens même tenus en laisse.